

LOUS MITIEYS

D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



Avec le soutien du

CA CRÉDIT AGRICOLE
AGENCE DE SOUSTONS



Le Mot du Maire

Trois années se sont écoulées depuis que les électrices et les électeurs d'Axur nous ont choisis pour gérer la commune.

Un programme avait été proposé, par les membres qui composaient la liste "Ensemble à Axur", à l'ensemble des Axuriens. Aujourd'hui nous vous faisons part, des projets réalisés ou en cours, leur montant et ce qu'il en coûte à la collectivité.

Vous pouvez donc en parcourant ce bulletin vous faire une idée plus précise de la gestion de la commune d'Axur. D'ailleurs, nous aurons l'occasion d'en débattre prochainement tous ensemble.

Je reviens quelques mois en arrière, pour évoquer le souvenir encore vivace de l'inauguration de la salle multi-activités "Espace François Mitterand" qui a vu notre petit village landais envahi par une multitude d'invités et de personnalités dont Madame Danièle Mitterand, ravie, de se trouver à Axur ce 3 Janvier 1998

J'espère qu'avec les nouveaux projets en cours, nous revivrons d'autres journées aussi agréables.

Les travaux qui débiteront prochainement, tant dans le bourg, qu'aux bords du lac donneront plus de fraîcheur, plus de lumière, à notre village, qui grâce à l'effort de tous, devient avec les beaux jours plus coquet, plus accueillant.

Je souhaite que la belle saison qui arrive soit fructueuse à tous et qu'à l'automne nous en cueillerons les fruits.

M. Laussu

LES PROJETS TERMINES

ESPACE FRANCOIS MITTERAND

Ce projet qui nous tenait à coeur, est terminé.

L'aménagement des terrains annexes est bien avancé. Seul, reste le parking à goudronner (en 1999).

Le coût total s'élève à 1.517.100 F H.T. Un emprunt d'une valeur correspondante à 300.000 F reste à la charge de la commune. Les subventions et l'auto-financement complètent le financement. Déjà, le parc aménagé, (avec jeux pour enfants, terrain de pétanque et bancs pour le repos) donne une autre image à ce coin du bourg.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX (E.D.F. et P.T.T.)

Le bourg a été réalisé.

Coût total : 577.170 F H.T.

Coût pour la commune : 145.750 F financé par emprunt.

REFECTION DES ROUTES

- Route du Pesquité. Coût : 135.200 F.

- Route du Stade, Trottoirs bourg, Entretien route Moliets. Coût : 420.000 F. Annuité versée au S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal Vocation Unique) de voirie du canton de Soustons.

Le coût total des travaux effectués est de 555.200 F.

En 1995, l'annuité s'élevait à 135.468 F. Elle s'élève en 1998 à la somme de 159.240 F.

Des panneaux, des miroirs, pour plus de sécurité, ont été mis en place.

ENTRETIEN BATIMENTS

- Réfection lavoir, création abribus, entretien mairie, cimetière, hangars, stade (déjà réalisés).

- En cours : réfection des tennis, réfection porche cimetière, toiture église, remplacement chaudière chauffage pour école et bâtiment mairie. Coût total : 389.600 F.

Emprunt en cours de réalisation pour financer ces travaux : 100.000 F.

3°) FORET

Achat parcelle pins. Coût total : 169.200 F T.T.C. financé en totalité par un emprunt.

Achat tracteur, godet, épaveuse : 222.000 F T.T.C. financé en totalité par un emprunt.

Frais d'entretien forêt : 132.500 F T.T.C.



Outre l'achat d'une parcelle de pins d'une superficie de 9 ha, située aux abords du lac, nous avons renouvelé et modernisé notre matériel. Durant la même période, nous avons exploité des pins et poteaux pour une valeur de 739.150 F T.T.C.

CAMPING MUNICIPAL

Construction 7ème bloc sanitaire :	659.000 F T.T.C.
Travaux entretien :	222.000 F T.T.C.
Achat mobilhomme (logement gérant) :	52.000 F T.T.C.

Total :	933.000 F T.T.C.

Le camping a donc bénéficié d'un investissement de près d'un million de francs. L'annuité remboursée jusqu'en 1998 s'élève à 372.000 F.

Elle passera à 107.100 F dès 1999, ce qui, à recettes au moins égales, doit donner une bouffée d'oxygène aux finances locales.

TOURISME

Une commission composée d'acteurs du tourisme et d'élus a été mise en place. Elle participe à tous les projets concernant la mise en valeur d'Azur.

- Création panneaux entrée du village et d'un logo AZUR : coût 20.000 F T.T.C.
- Participation aux dépliants en collaboration avec les offices de tourisme de Soustons et Messanges : coût 23.400 F T.T.C./an dont 10.000 F à charge des adhérents.
- Gestion par un privé du mini-golf et tennis : recette de 5.000 F/an.
- Edition d'une carte des sentiers pédestres regroupant les communes de Soustons, Azur, Messanges, Vieux-Boucau et Moliets.

SERVICES

Modernisation matériel secrétariat, remplacement véhicule, et divers matériel. Coût : 125.700 F T.T.C.

C.C.A.S.

Outre l'organisation du repas de fin d'année offert à tous les Azuriens de plus de 60 ans, le C.C.A.S. accorde des aides à tous ceux qui, pour diverses raisons, sont obligés de quitter leur résidence habituelle et d'aller vivre dans des établissements spécialisés.

Mais la fonction du C.C.A.S. est aussi de venir en aide à tous ceux qui, momentanément, éprouvent des difficultés, tant professionnelles que familiales. Que ces personnes n'hésitent surtout pas à contacter les membres du C.C.A.S. La plus grande discrétion leur est garantie.

EAU

Mise en service d'un surpresseur, montant : 750.000 F.

Le début du chantier est prévu pour Septembre.

Le remplacement des canalisations qui alimentent les abonnés route de Messanges (coût : 250.000 F) se déroulera en Septembre.

Ces travaux terminés, nous devrions avoir résolu les problèmes d'alimentation en eau potable sur la commune.

Les subventions (Conseil Général, Commune de Messanges et Soustons) et l'auto-financement représentent près de 700.000 F. Un emprunt sera nécessaire pour régler cette dépense (environ 300.000 F).

Le prix de vente du m³ d'eau devrait subir une augmentation raisonnable.

Nous vous présentons le prix de revient d'un m³ d'eau potable :

<u>Part proportionnelle (par m3)</u>		<u>Part fixe (par an)</u>	
Coût Soustons	2,85	Prime fixe	250,00
Coût Azur	2,25	Location compteur	60,00
Agence Eau	1,62		-----
F.N.D.A.E.	0,14	Total H.T.	310,00
	-----	T.V.A. 5,50 %	17,05
Total H.T.	6,86		-----
T.V.A. 5,50 %	0,37	Total T.T.C.	327,05

Total T.T.C.	7,23		

Le volume d'eau utilisé avoisine les 52.000 m³.

A titre de comparaison :

Soustons (gestion municipale) : 4,58 F/m³ et 339 F de part fixe.
Vieux-Boucau (gestion SAUR) : 8,07 F/m³ et 89 F de part fixe.
Messanges (gestion SAUR) : 7,50 F/m³ et 356 F de part fixe.

Les factures vous seront adressées au mois de Juin et Décembre de chaque année.

ORDURES MENAGERES - DECHETTERIE

Nous vous présentons le coût relatif à ce service.

Location, entretien conteneurs :	22.300 F
Coût déchetterie :	47.000 F
Ramassage :	100.000 F
Incinération :	129.700 F
Contribution au SITCOM :	6.500 F

Total annuel :	305.500 F

Les recettes prélevées atteignent 228.335 F. La différence est payée par l'impôt.

La facture vous sera adressée au mois d'Août.

Nous ne pouvons que vous inciter à mettre dans les conteneurs des ordures ménagères, les seules ordures ménagères et à vous rendre au point tri pour y déposer papiers, verres, cartons et autres.

Utilisez la déchetterie au maximum. Le contribuable que vous êtes, n'en sera que plus soulagé financièrement.

ASSAINISSEMENT

Les travaux de raccordement du réseau eaux usées de la commune à la station d'épuration de Port d'Albret sont terminés.

Le coût s'élève à 732.380 F H.T.

Un emprunt de 183.000 F a été contracté pour financer ce projet.

Les subventions et l'auto-financement complètent le financement. Voici le prix de revient d'un m³ d'eau assainie :

<u>Part proportionnelle</u>		<u>Part fixe</u>	
Commune	6,83	Commune	100
Sydec	1,94	Sydec	100
Station Port d'Albret	0,38		----
	----	Total H.T.	200
Total H.T.	9,15	T.V.A. 5,50 %	11
T.V.A. 5,50 %	0,51		----
	----	Total T.T.C.	211
Total T.T.C.	9,66		

Volume d'eaux usées traitées : 43.400 m³.

Depuis 1996, le SYDEC assure pour la commune d'Azur la gestion du réseau en lieu et place de la SAUR.

A compter de 1998, deux factures (Juillet et Février) vous seront adressées.

A titre de comparaison :

Soustons (gestion SAUR) : 6,22 F/m³ et 145 F de part fixe.
Vieux-Boucau (gestion SAUR) : 9,82 F/m³ et 105 F de part fixe.
Messanges (gestion SAUR) : 8,01 F/m³ et 500 F de part fixe.

AIDES AUX JEUNES D'AZUR

Le Conseil Municipal a attribué une subvention de 300 F à chaque élève ou étudiant ayant obtenu un diplôme (C.A.P. - B.E.P.C. - B.A.C. - B.T.S. ou autres).

A ce jour, cela concerne 19 jeunes. La cuvée 98 n'a pas encore été récompensée.

De même, 10 voyages scolaires pour 1996 et 1997, ont été aidés à hauteur de 300 F par séjour.

Les élèves du regroupement scolaire (écoles primaires) ont pu effectuer des voyages à Disneyland, à Marquèze, à Isle sur Sorgue sur les bords de la Méditerranée, subventionnés par les trois communes Azur, Moliets, Messanges.

Le centre de vacances installé à Messanges, pendant les vacances d'été fait l'objet d'une subvention de 7.000 F. Ce qui représente par enfant et par jour, une aide de près de 41 F (soit 1.000 F par famille) pour un prix de journée revenant à 143 F. (Participation moyenne des familles 45,15 F).

LES PROJETS QUI VONT DEBUTER EN 1998

ET SE TERMINER DANS LES PROCHAINS MOIS

1°) **Les travaux concernant le studio** aménagé dans les locaux de l'ancien presbytère sont en cours et s'achèveront au plus tard en Juillet. Le montant total s'élève à 160.000 F H.T. Le loyer pratiqué s'élèvera à 950 F/mois.

2°) **La poursuite de l'enfouissement des réseaux** débutera en Septembre. Trois tronçons sont prévus :

- Route de Soustons jusqu'à Tahurat.
- Route du Lac.
- Route des Campings et du Pesquité dans le cadre de l'aménagement des bords du lac.

La participation communale est de 176.405 F pour un total de 737.170 F H.T.

3°) **Réfection des routes** :

- Lotissement les Bruyères et les Pins : 107.000 F.
- Entretien des routes de la Gare et du Lac : 30.000 F.
- Mise à jour des chemins ruraux et des routes dont certaines parcelles ne semblent pas être à ce jour des propriétés communales.

4°) **Aménagement Centre Bourg** :

L'aménagement du Centre Bourg va débuter cet automne. Le financement bénéficie de 500.000 F de subvention de la part de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.

5°) **L'aménagement des bords du lac** :

Début, après la saison, des travaux d'aménagement des bords du lac, ce qui devrait donner à ce coin d'Azur un autre visage.

Les endroits aménagés seront, outre l'enfouissement des réseaux, les parcelles situées sur les parties en aval, route du Pesquité et des Campings.

La partie située aux abords du lac, suivra en 1999 ; le site étant classé, l'avis du Ministère de l'environnement est nécessaire.

Les travaux bénéficient d'aides de la part des collectivités : 80 % du montant total (1.600.000 F H.T.).

Ce qui n'a pas été réalisé et qui est inscrit sur notre programme, mais qui n'est pas abandonné :

- *L'aménagement de l'ancienne salle des fêtes.*
- *Projet jumelage.*
- *Piste cyclable (Azur - le lac).*

FINANCES LOCALES

Les quatre taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, professionnelle) ont subi une augmentation de 3 % depuis notre élection.

Le produit attendu est en 1998 : 488.938 F.

La vente des produits domaniaux est de 250.000 F.

A ce jour, ces sommes suffisent pour équilibrer le budget communal.

En 1999, nous préleverons une partie des excédents du budget du camping municipal pour financer d'autres investissements, ce qui permettra de préserver notre patrimoine forestier. L'annuité remboursée en 1995 s'élevait à 413.695 F.

En 1998, malgré les projets réalisés qui ont nécessité quelques fonds, comme cela vous a été expliqué, le remboursement annuel des emprunts est de 344.240 F. Cela s'explique par l'arrêt de prêts entièrement remboursés, le réaménagement d'autres prêts et les taux relativement bas des nouveaux prêts.

Nous espérons que ces explications apporteront, à ceux qui redoutaient que les propositions contenues dans notre programme obligeraient les contribuables locaux "à se saigner", une autre réalité.

Vous constaterez que les subventions (Conseil Général, Conseil Régional, Etat, Europe) sont venues accompagner à hauteur de 70 à 80 % parfois, les investissements d'Azur.

Et, pour satisfaire une promesse non tenue à ce jour, vous serez tous invités un samedi d'Octobre ou Novembre pour débattre, de ces 3 années écoulées, sous la conduite de cette nouvelle majorité, que vous avez élue.

DOSSIERS DIVERS

D'autres dossiers ont été également évoqués :

- **Plan d'occupation des sols** : Après la révision terminée en 1995, une modification est en cours concernant quatre points :

- Transformation d'une parcelle située à Riséou en zone III NA.
- Agrandissement d'une parcelle située au TUC en zone VII NA.
- Aménagement d'un parking au bord du lac.
- Modification de l'entrée du terrain de M. Duler.

L'enquête d'utilité publique se déroule du 8 Juin au 8 Juillet 1998 inclus.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie d'Azur les 18 Juin et 8 Juillet de 15 h. 30 à 17 h. 30.

- **Gestion forêt communale** :

Le Conseil Municipal confie à la C.A.F.S.A. la mise en place cartographique et parcellaire de la propriété communale.

Nous devrions ainsi pouvoir gérer plus concrètement la situation de notre domaine boisé.

Le devis est de 96 F/ha. La superficie concernée est d'environ 220 ha.

- **Natura 2000** :

La commission européenne a classé les abords du lac et le lac en zones humides arrières des dunes du Marensin. Ces espaces doivent être protégés.

Le Conseil Municipal qui n'est pas défavorable au projet, n'a cependant pas donné son accord car il présente à ce jour beaucoup d'incertitudes.

A ce propos, il demande des explications plus claires avant de s'engager sur l'avenir de ces espaces.

AUTRES DOSSIERS QUI VONT RAPIDEMENT EVOLUER

Syndicat gestion du lac :

Il devrait regrouper toutes les communes qui peu ou prou sont traversées par des ruisseaux qui alimentent le lac de Soustons.

Ce syndicat assurerait : entretien des ruisseaux, berges, lac, régulation du barrage, etc ...

A suivre ...

- Assainissement Individuel :

Une loi va rendre obligatoire, très rapidement, la gestion des assainissements individuels (fosses septiques) sous la responsabilité du maire.

Une structure sera mise en place, uniquement pour s'occuper de ces problèmes.

Dès à présent, vous pouvez, sur simple inscription au Secrétariat de mairie, faire effectuer la vidange de vos fosses pour un prix horaire de travail de 400 F H.T.

Quelques Azuriens ont déjà utilisé ce service, à leur totale satisfaction.

- Sécurité établissement recevant du public :

Ces établissements : salles, écoles, campings, bars, hôtels, restaurants pour être autorisés à recevoir du public sont soumis à un avis de la commission départementale de sécurité présidée par Mr le Préfet des Landes.

Le maire de la commune en cas d'accident, est responsable au même degré que les propriétaires ou gérants de ces établissements.

Il est demandé, avant des contrôles plus sévères, à chaque responsable pour rentrer dans la légalité, d'effectuer des travaux qui prennent en compte les lacunes de leur outil de travail. Tout le monde doit être sensible à ces problèmes.

C'était le but de la visite du responsable de la sécurité des pompiers de DAX, il y a quelques semaines à Azur.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous accompagnons ce bulletin du plan de la commune d'Azur, réalisé avec l'aide des services des Télécom.

Est joint également, un dépliant où apparaissent tous les sentiers pédestres balisés des communes voisines, ainsi que les 2 tracés sur la commune d'Azur : l'un se nomme "Sentiers des Airials" et le second "Sentier du Pont du Loup".

Nous espérons vous voir nombreux marcher dans notre forêt.

FLEURIR AZUR

La commission chargée de nommer les rues, a, depuis l'an passé, organisé une manifestation destinée à récompenser les Azuriens qui fleurissent leurs propriétés.

Cette année encore, elle renouvelle son action. Son passage s'effectuera chez vous entre le 1er et le 14 Juillet.

Les distinctions seront de trois ordres.

L'expérience tentée l'an passé est reconduite.

Trois catégories ont été définies :

- Commerçants, Artisans.
- Particuliers : fleurs dominantes visibles de la rue.
- Particuliers : arbustes dominants visibles de la rue.

Les propriétés entourées de haies dont la hauteur est supérieure à 1,20 m. ne seront pas concernées.

Le 12 Septembre 1998, les récompenses seront décernées, salle "Espace François Mitterand". Egalement ce jour-là, nous inviterons à se joindre à nous, les nouveaux résidents d'Azur, afin de faire plus ample connaissance.

COUVERTURE RESEAU ITINERIS

Mise en service :	Relais de Soustons :	4 Mars 1998.
	Relais de Messanges :	26 Février 1998.
	Relais de Léon et Magescq :	Second Semestre 1998.

JOURNEE DU PATRIMOINE

Les 15 ème journées du patrimoine auront lieu les 19 et 20 Septembre 1998.

L'édifice de Mr Giacomotto, l'airial de Nougaro, ouvrira ses portes au public le Samedi 19 et le Dimanche 20, le matin de 10 h. à 12 h. et l'après-midi de 14 h. à 18 h.

DEMISSION DE M. SUTTER DENYS

Monsieur Denys Sutter, Conseiller Municipal d'Azur a quitté la commune et les Landes.

Il a adressé à Monsieur le Maire le 25 Mai 1998 sa démission au sein du Conseil Municipal.

RASSEMBLEMENT DES ANCIENS DE L'U.S.AZURIENNE RUGBY

Près de 40 ans après sa mise en sommeil, les rugbymens d'Azur se sont retrouvés le 13 Juin dernier.

Que de souvenirs évoqués au travers, de commentaires de Sud-Ouest de l'époque, de photos jaunies ou remises au goût du jour. Beaucoup d'émotions perçues.

Enfin, beaucoup de joie de se retrouver pour près de 40 d'entr'eux qui émirent le voeu de se retrouver.

Un vin d'honneur offert par le maire, et le repas qui a suivi se sont déroulés, dans une joyeuse ambiance.

FETE DES MERES

La célébration de la fête des mères s'est déroulée le 30 Mai dernier.

Près de 80 mamans, avaient répondu à l'invitation du maire, ont reçu une rose.

Un bouquet de fleurs était remis à 10 mamans qui ont eu la joie d'accueillir dans leur foyer, un enfant ou 2 pour l'une d'entre elle, depuis la fête des mères 1997.

Un vin d'honneur apprécié par tous, terminait ce merveilleux moment de joie et de bonheur.

ETAT-CIVIL

Décès

Bernard, Georges BARTHOUIL, le 7 Mars 1998.
Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Mariages

Lyonnell, Jean, André JORET et Sophie, Caroline SCHMIT, le 21 Mars 1998.
Ayawovi AGBO et Woxamgble, Akossiwa DICKEWU, le 23 Mai 1998.
Hervé MANCICIDOR et Isabelle BRUTAILS, le 6 Juin 1998.
Tous nos souhaits de bonheur.

Naissances

Olivia, Roberte, Georgette CAZAUMARTIN, le 16 Février 1998.
Maxime FRANCIA, le 15 Avril 1998.
Matthias JORET, le 23 Janvier 1998.
Jonas CAYUELA, le 16 Avril 1998.
Laura LALAGUE, le 25 Mai 1998.
Thomas DE COENE, le 7 Mai 1998.
Dimitri DA SILVA, le 8 Septembre 1997 (Nous n'en avons pas eu connaissance).
Tous nos voeux de bonheur pour ces nouveaux-nés et leurs mamans.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB FOOT LOISIRS D'AZUR

Malgré une saison débutée tardivement et une difficulté majeure pour l'organisation des matchs, l'équipe de Foot Loisirs d'Azur continue son chemin.

Pour la saison prochaine, le bureau et les joueurs souhaiteraient que les jeunes d'Azur viennent renforcer leur rang. Un accueil chaleureux leur sera réservé.

Un merci tout particulier à Madame DOUSSY pour l'entretien des maillots, ainsi qu'à tous les Azuriens pour l'accueil qui a été fait lors de la vente des cartes.

CLUB DES RETRAITES

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 98

L'assemblée générale a eu lieu le 7 Janvier et M. RAVEAU est entré au Conseil d'Administration.

Le voyage sur 2 jours au Futuroscope a été annulé faute de participants et remplacé par un voyage à DURAS le 26 Mars, très bonne journée avec retour un peu tardif pour certains.

Le 30 Avril, nous avons visité l'élevage avicole de Magescq et le Musée de l'ALAT à DAX. Voyage très instructif.

Ce premier semestre a été marqué par la célébration le 3 Juin, du 20ème anniversaire du Club. Vingt ans peut paraître une durée assez courte, pourtant aujourd'hui les pionniers se comptent sur les doigts d'une main. M. le Président LEGAT fit l'historique du club et profita de la présence de M. le Maire pour renouveler ses desiderata. M. LAUSSU, Maire, rappela la volonté du Conseil Municipal qui, en 1978 suscita la création du club, dont le succès à AZUR ne paraissait pas évident.

Pour cet anniversaire, grâce à une gestion financière rigoureuse, un repas traditionnel landais a pu être offert à chaque adhérent. Les convives au nombre de 85 ont apprécié la gastronomie d'antan.

La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola.

Le 24 Juin aura lieu la dernière sortie du semestre à IBARDIN. Le matin, visite de Biarritz en petit train.

LE MOT DU COMITE DES FETES

La cavalcade organisée par les jeunes a eu lieu le 18 Avril dernier, animée par la banda "LOUS TIARROTS".

Il est prévu une soirée Halowen le 31 Octobre prochain.

La participation du plus grand nombre est souhaitée.

Le repas de la mayade dans la salle F. Mitterrand a rassemblé les habitués convives pour partager l'excellent menu élaboré, préparé et servi par les membres du comité des fêtes.

Encore merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le traditionnel pain et fromage aura lieu le Mardi 14 Juillet à 18 h.

LE PROGRAMME DE L'ETE

Sardinades au lac à partir de 19 h. :

- Le Vendredi 17 Juillet animée par les CRABOTS de Saint-Vincent-de-Tyrosse.
- Le Vendredi 24 Juillet animée par les CADETOUNS de Soustons.
- Le Vendredi 14 Août animée par les CRABOTS.

LE PROGRAMME DES FETES LOCALES

- Vendredi 28 Août :

17 h. 30	1ère étape de la course de trottinettes.
18 h.	Pétanque en doublettes.
18 h.	Petits jeux.
22 h.	Bal Disco.

- Samedi 29 Août :

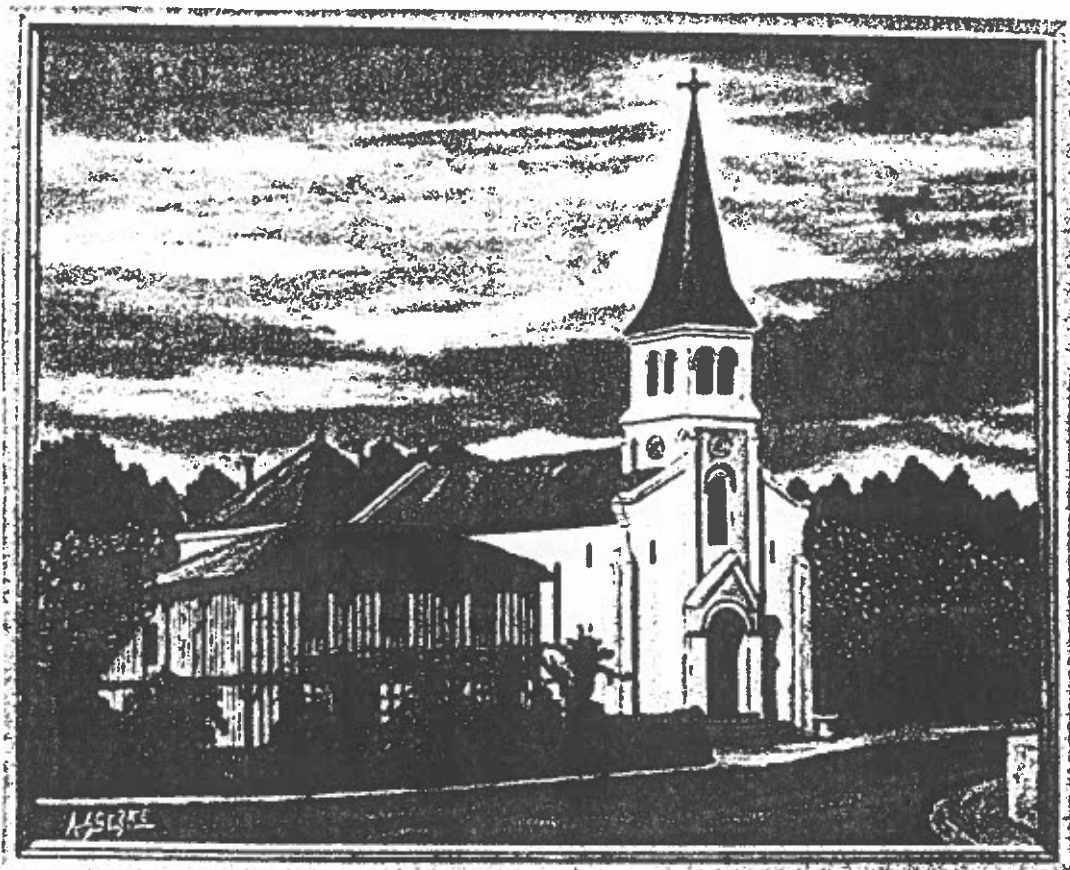
11 h. 30	2ème étape de la course de trottinettes.
16 h.	Course cycliste.
20 h.	Repas champêtre animé par la banda "LOUS TIARROTS".
22 h.	Bal Disco.

- Dimanche 30 Août :

11 h. 45	3ème étape de la course de trottinettes. Remise des prix et récompenses.
17 h.	Animation à définir.
22 h.	Bal Disco de clôture des fêtes.

Les enfants de 6 à 13 ans, désirant participer à la course de trottinettes et aux petits jeux, sont priés de s'inscrire auprès de Mme DALEAU Cathy.

EXPOSITION - VILLE D'AZUR
SALLE DES FETES "ESPACE F. MITTERAND"
PEINTURES HUILE ET AQUARELLES
DU SAMEDI 25 JUILLET AU DIMANCHE 2 AOUT 1998
DE 10 H À 12 H ET DE 14 H À 19 H
ENTREE GRATUITE



**Exposition organisée comme les précédentes années
par les peintres d'Azur auxquels viendront s'ajouter les
peintres invités afin d'offrir aux visiteurs dans cette
vaste et lumineuse salle une plus grande variété
d'oeuvres.**

LES CHASSEURS D'AZUR SUR LE CHAMP DE MARS



De nombreux chasseurs d'Azur, accompagnés du Maire et de son adjoint, se sont rendus à PARIS pour la grande manifestation nationale.

L'objet de ce mouvement était le mécontentement de chasseurs face aux graves menaces qui planent sur les chasses traditionnelles ainsi que sur les dates d'ouverture et de fermeture.

Notre conviction de nous battre pour une bonne cause, lors de cette manifestation, aux côtés des nombreuses A.C.C.A. venues de toutes les régions, n'a pas enlevé la fatigue et la tension nerveuse de l'aller et retour en train (départ de la gare de DAX à 4 h. du matin, suivi d'une journée minutée et éreintante avant de songer à repartir en fin d'après-midi pour une arrivée en gare de DAX prévue vers minuit).

Tournons la page en sachant bien sûr que cet événement restera gravé dans la mémoire de tous les participants.

- Les problèmes du grand gibier :

Les plans de chasse sont établis après comptages nocturnes. Ces derniers ont été réalisés au mois de Février, simultanément sur toutes les communes environnantes et en coordination avec la Fédération.

Le plan de chasse 97/98 pour les chevreuils était de 25, il sera vraisemblablement de 30 pour la saison prochaine. Quant aux cerfs et biches, il passera de 5 à 3 à la demande du service technique de la fédération.

Il est bon de rappeler que durant la saison dernière le grand gibier n'est pas resté localisé sur l'A.C.C.A. pendant un laps de temps, ce qui a occasionné un certain retard au niveau de la réalisation du plan de chasse.

Les cultures à gibier et les engrais verts, ont semble-t-il contribué au retour de plusieurs groupes de ces grands animaux qui se sont cantonnés sur notre commune.

Même si les clôtures électriques restent dissuasives, les dégâts sur les jeunes pins et les cultures restent un problème difficile à gérer.

Dans le cas où ces animaux restent sur l'A.C.C.A. notre seul recours sera d'intervenir auprès de la D.D.A.F. afin d'obtenir un plan de chasse complémentaire.

Pour terminer, juste quelques mots sur le repas des chasseurs de nuisibles qui s'est déroulé à l'ESPACE FRANCOIS MITTERAND. Pratiquement tous étaient au rendez-vous, accompagnés de leurs épouses.

Au menu, on notait sandre et sanglier.

La soirée s'est terminée tard dans la nuit, dans la bonne humeur, avec beaucoup de convivialité et de complicité au sein de ce groupe de chasseurs d'AZUR et de MOLIETS.



